

10.11.2023 – 11:25 Uhr

La KPT se retire de l'association curafutura

Berne (ots) -

Après mûres réflexions, la KPT a décidé de mettre fin à son affiliation à l'association des assureurs-maladie curafutura à la fin de l'année 2023. Cette décision s'explique par des raisons de fond et structurelles.

En 2013, la KPT a adhéré à l'association curafutura dans le but de s'engager, avec les autres membres, en faveur d'un système de santé innovant et porteur d'avenir. Ces dernières années, il est cependant apparu de plus en plus clairement que l'adhésion à cette association dans les structures actuelles ne permettait plus à la KPT d'atteindre les objectifs visés. Compte tenu de l'urgence des réformes à entreprendre dans le secteur de la santé, il serait essentiel que la branche resserre les rangs sur les thèmes importants de la politique de la santé. «Il est souvent difficile de trouver des solutions reposant sur un large consensus. Nous souhaitons jeter des ponts et sommes préoccupés par cette évolution. Nous souhaitons un dialogue plus partenarial, dans l'intérêt de la branche et des assurés», explique Thomas Harnischberg, CEO de la KPT.

La KPT, organisée en société coopérative, continue de s'en tenir aux piliers fondamentaux du système de santé suisse et souligne en particulier l'importance d'un partenariat tarifaire qui fonctionne. Les coopérations éprouvées avec les fournisseurs de prestations dans le domaine des conventions tarifaires et de la communauté d'achat HSK seront poursuivies, tout comme les bonnes relations avec les concurrents.

La KPT remercie curafutura pour sa longue collaboration et l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs. «Nous continuerons à tendre la main à des solutions pragmatiques, constructives et porteuses d'avenir pour le secteur suisse de l'assurance-maladie», souligne Thomas Harnischberg.

La sortie de l'association n'entraîne aucune conséquence pour les assurés et les collaboratrices et collaborateurs de la KPT.

KPT – La caisse-maladie avec un plus La KPT figure parmi les dix plus grandes caisses-maladie de Suisse. Environ 600 collaboratrices et collaborateurs offrent aux 600'000 assurés ce dont ils ont vraiment besoin: meilleur rapport prix-prestation et satisfaction maximale des clients. En tant que société coopérative, la KPT assume une responsabilité sociale et permet à ses assurés d'accéder à des soins de santé de haute qualité.

Contact pour les médias :

Beni Meier, Responsable Communication d'entreprise kommunikation@kpt.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003789/100913276> abgerufen werden.